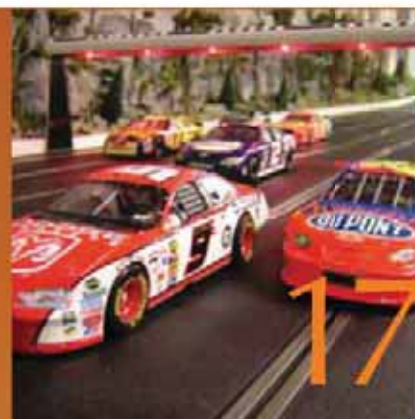




17 février 2014
La Maison Energie Ouest
vous ouvre ses portes



Primes communales
pour projets
de rénovation durable



7 & 8 mars 2014
24h de Picorchamps

Jette Info

n° 216

Plan de sécurité de la zone de police Bruxelles-Ouest 2014-2017



Dans l'édition précédente du Jette Info, nous avons passé à la loupe les chiffres de la criminalité de la zone de police Bruxelles-Ouest.

Ce mois-ci, nous nous tournons vers le futur et examinons de plus près le nouveau plan zonal de sécurité pour la période 2014-2017.

Ce plan est un résumé de la participation du corps de police à la sécurité et à la qualité de vie de notre société. Pour l'exécution de ce plan, la police veut collaborer plus étroitement avec différents partenaires.

Découvrez
tous les détails
en page

6



La sécurité reste un défi permanent

Comme vous avez déjà pu le remarquer sur la première page de ce Jette Info, nous consacrons dans ce numéro une attention toute particulière au plan de sécurité 2014-2017 de la zone de police Bruxelles-Ouest.

La sécurité était un petit peu tombée dans l'oubli aux yeux des habitants dont l'attention se dirige plutôt vers l'emploi, la mobilité, les garderies, le cadre de vie... Les événements récents dans une commune voisine, durant lesquels un jeune homme à vélo fut abattu sans raison en pleine nuit, replacent toutefois ce thème en première ligne et en première page de tous les journaux.

Sachez que la sécurité reste et restera toujours une priorité de vos mandataires et de la police. Tant la criminalité que la sécurité routière ou les agressions sont pris en compte de manière très réfléchie. Et c'est avec succès, comme vous pouvez le constater en voyant les chiffres en baisse publiés le mois dernier dans notre Jette Info. Le nombre de faits par 1.000 habitants a diminué de 12% par rapport à 2012. Les chiffres fédéraux et la baisse des agressions dans le réseau de la STIB confirment cette tendance.

Comment expliquer, malgré ces résultats positifs, que le sentiment d'insécurité augmente tout de même? La montée des media sociaux n'est pas étrangère à ce phénomène. Twitter, Facebook, Youtube... Un message peut très facilement être partagé par des centaines 'd'amis' et un fait répréhensible, filmé par un smartphone, a en un rien de temps des milliers de 'visiteurs'. De plus, le caractère anonyme de ces medias permet et provoque des réactions extrêmes, en lieu et place d'une analyse globale correcte.

Ne me comprenez pas mal : chaque fait punissable est un fait de trop. Le gouvernement et les services de police continuent de s'investir afin d'assurer une sécurité maximum dans nos quartiers. Ceci est un travail de terrain, qui nécessite une vision générale et des moyens suffisants. Ainsi, l'attention est autant portée à la 'petite' criminalité comme le vandalisme qu'à la criminalité plus 'lourde', comme les vols avec violence ou le commerce de substances illicites.

La répression est un moyen important, mais pas le seul moyen, pour combattre ces faits. Une prévention efficace, comme dans notre zone de police, peut éviter beaucoup de problèmes.

Dans un environnement urbain, où la population ne cesse de croître, la sécurité reste un défi permanent. Ensemble nous travaillons à une communauté plus sûre.

Votre député-bourgmestre, Hervé Doyen

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur
www.jette.be

LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel, 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

Services Démographie, Etat civil et Gefico : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h.
Jeudi : de 13 à 19h.

Autres services : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h.
Jeudi : de 13 à 16h.

Sauf le service Développement Humain : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30.
Jeudi : de 13h à 16h.

THEODOR 108

Rue Léon Theodor, 108 - 1090 Jette
- Tél.: 02.423.12.11

Espace public, Gestion du Territoire (Urbanisme), Patrimoine communal, Mobilité, Développement durable :
Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h.
Jeudi : de 13 à 16h.

Sauf le service Gestion du Territoire (Urbanisme) : fermé le mardi

HÔTEL DU CONSEIL

Place Cardinal Mercier, 1 - 1090 Jette
• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Le collège des bourgmestre et échevins 2013-2018



Hervé DOYEN,
bourgmestre
LBJ

- Sécurité et Contrat de sécurité
 - Coordination et Affaires générales
 - Tutelle CPAS
 - Contrats de quartier
 - Communication et Information
- ✉ hdoyen@jette.irisnet.be
☎ 02.423.12.19



Geoffrey LEPERS,
1^{er} échevin
MR-Open VLD

- Enseignement francophone
 - Finances
 - Propreté publique
 - Tourisme
 - Informatique et Nouvelles technologies
 - Anciens combattants
 - Charroi communal
- ✉ glepers@jette.irisnet.be
☎ 02.423.12.34



Bernard VAN NUFFEL,
2^{ème} échevin
Ecolo-Groen

- Espace public
 - Patrimoine communal
 - Gestion de l'Energie (Utilisation rationnelle de l'Energie, Plan Local d'Action pour la Gestion Energétique, ...)
- ✉ bvanuffel@jette.irisnet.be
☎ 02.423.12.08



Benoît GOSSELIN,
3^{ème} échevin
LBJ

- Prévention
 - Sports
 - Accueil extrascolaire et Kids' Holidays
 - Personnel
 - Infrastructures biculturelles
- ✉ bgosselein@jette.irisnet.be
☎ 02.423.12.05



Claire VANDEVIVERE,
4^{ème} échevine
LBJ

- Etat civil – Démographie
 - Affaires sociales
 - Egalité des chances – Intégration – Personne handicapée
 - Environnement
 - Qualité du service aux citoyens
- ✉ cvandevivere@jette.irisnet.be
☎ 02.423.12.05

SERVICE DÉVELOPPEMENT HUMAIN**Nouveaux horaires pour le guichet**

A partir du 1^{er} février 2014, le guichet du service Développement humain changera d'horaire d'ouverture et fermera à 12h30 au lieu de 14h. Pensions, allocations de handicap, dépôt de preuve de vaccination, ristourne sur l'eau ou chômage partiel... si vous êtes concernés par l'un de ces domaines, soyez vigilants par rapport à ce changement.

Heures d'ouverture du guichet :

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h30 (au lieu de 14h)
- Jeudi, de 13 à 16h

Le service est à votre disposition pour :

- Demande de pension de retraite ou de survie
- Demande de reconnaissance d'un handicap
- Demande d'allocations pour handicapés
- Dépôt de la preuve de vaccination des enfants âgés de moins de 18 mois
- Demande de ristourne sur l'eau
- Contrôle du chômage partiel

Service Développement humain – chaussée de Wemmel, 100 (étage 2B) – 02.422.31.22

Il s'est dit au conseil...

Voter l'aménagement des voiries, l'entretien des bâtiments communaux ou désigner des membres du corps enseignant dans les écoles communales sont autant de sujets qui font partie des compétences du conseil communal. Voici les points forts du conseil communal qui s'est tenu le 18 décembre 2013.

**Approbation de budget communal**

En sa séance du 18 décembre 2013, le conseil communal de Jette a approuvé le budget 2014, présenté par le collège des bourgmestre et échevins. L'échevin des Finances Geoffrey Lepers a pu en détailler les contours.

Le budget est un outil de travail indispensable car il fixe les moyens mis à la disposition de tous les services de l'administration communale, des écoles, des bibliothèques, des crèches, etc., pour assurer les services aux citoyens. Retenons déjà de ce budget 2014 les taux inchangés des impôts communaux au précompte immobilier et sur les revenus, des diminutions de tarifs pour la délivrance de nombreux documents administratifs, des investissements importants (complexe sportif, écoles, crèches,...) en gardant une saine et bonne santé financière de la commune.

Nous reviendrons plus en détail sur ce budget 2014 dans un prochain numéro de votre Jette Info.

La prochaine séance du conseil communal se tiendra le mercredi 26 février 2014 à 20h à l'Hôtel du Conseil, place Cardinal Mercier.

Vous trouverez l'ordre du jour de chaque conseil sur le site www.jette.be en cliquant sur « séance conseil » sur la page d'accueil. Le contenu complet de la séance publique du conseil est publié au même endroit le jour suivant.

A votre service**CPAS**

Présidente : Brigitte De Pauw



Rue de l'Eglise
Saint-Pierre, 47
Secrétariat : 02.422.46.11
Service social : 02.422.46.75

Société de logements sociaux Foyer jettois

Président : Benjamin Goeders

Essegem 3 –
Rue Jules Lahaye, 282
Tél : 02.478.38.35
(8h30-12h/13h30-17h)
Permanences des services administration, comptabilité et service social : lundi de 9 à 12h et mardi de 13h30 à 16h30

Agence Immobilière Sociale de Jette

Président : Joseph Amisi

Résidence Essegem 2
Rue Jules Lahaye, 288
Tél : 02.421.70.90

Agence locale pour l'Emploi de Jette

Président : Didier Paternotte

Rue Léon Theodor, 204
Tél : 02.421.65.00



Paul LEROY,
5^{ème} échevin
LBJ

- Culture francophone (+Académie, Bibliothèque, ...)
 - Seniors francophones
 - Activités bicommunautaires
 - Familles et Petite enfance, Jeunesse francophone
 - Santé
 - Urbanisme
- ✉ pleroy@jette.irisnet.be
©02.423.12.03



Bernard LACROIX,
6^{ème} échevin
LBJ

- Vie économique et Commerce
 - Animations
 - Emploi
 - Terrains et immeubles à l'abandon
 - Cultes
- ✉ blacroix@jette.irisnet.be
©02.423.12.03



Brigitte GOORIS,
7^{ème} échevine
Open VLD-MR

- Enseignement néerlandophone
 - Jeunesse néerlandophone
 - Culture néerlandophone, Affaires néerlandophones
 - Seniors néerlandophones
- ✉ bgooris@jette.irisnet.be
©02.423.12.34



Christine GALLEZ,
8^{ème} échevine
Ecolo-Groen

- Mobilité
 - Habitat / Logement
 - Développement durable
 - Agenda 21
 - Relations Nord/Sud
- ✉ chgallez@jette.irisnet.be
©02.423.12.09

Le collège des bourgmestre et échevins 2013-2018

Ambiance bon enfant à la réception de nouvel an

Tradition annuelle oblige, la salle communale de fêtes était à nouveau bondée le samedi 11 janvier, lors de la réception de nouvel an consacrée aux Jettois. Les mandataires communaux avaient spécialement pour l'occasion ceint leur écharpe afin de permettre aux citoyens de les identifier.

Le public s'entassait jusque dans le couloir pour écouter attentivement le discours de nouvel an du bourgmestre. Il y évoquait entre autres son amour pour sa commune et y remerciait chaleureusement tous les Jettois qui partagent cet amour. Et comme les boutades doivent pouvoir faire partie d'un dis-

cours officiel, il termina avec un joyeux « Vive les Diable Rouges ».

En seconde partie un drink convivial clôtura cette réception. Un toast fut porté et les personnes présentes découvrirent avec intérêt les différents stands : la Croix Rouge, le Foyer Jettois, la zone de police

et l'Agence Locale pour l'Emploi. Petite nouveauté cette année, la Maison de l'Energie Ouest, qui attirera également beaucoup de curieux lors de cette rencontre annuelle entre les Jettois, leur administration et leurs mandataires politiques.



Elections européennes 2014 Aussi pour les citoyens des Etats membres de l'UE

L'année 2014 est une année importante sur le plan électoral. Le 25 mai, nous choisirons nos représentants pour le niveau régional, le niveau fédéral et le Parlement Européen. Les citoyens des Etats membres de l'Union Européenne peuvent déjà s'inscrire comme électeurs, mais uniquement pour les élections européennes.



Les citoyens de l'Etat belge seront obligés de se rendre aux urnes le 25 mai 2014 pour les élections régionales, fédérales et européennes.

Il n'en va pas de même pour les citoyens des Etats membres de l'UE qui ont leur résidence principale en Belgique. Ils sont uniquement autorisés à voter pour les élections du Parlement Européen. Il s'agit donc ici d'un droit, non d'une obligation. Un droit qu'ils ne pourront faire valoir que s'ils se sont auparavant enregistrés. Cet enregistrement doit être fait avant le 28 février 2014 via un formulaire d'inscription qui a été envoyé aux électeurs potentiels. Les citoyens de l'UE qui se sont déjà enregistrés auprès du service Démographie pour les élections européennes de 2009 ne doivent naturellement plus faire la démarche, à moins qu'ils n'aient envie de rayer leur nom des listes.

Plus d'infos :

Service Démographie : 02.423.12.55 – 02.423.12.51

E-mail : elections@jette.irisnet.be

Chaussée de Wemmel, 100 - 1090 Jette

Jette a dévoilé son futur complexe sportif

Multisports, résistant et basse énergie



La commune de Jette et l'association momentanée « LD2 Architecture & Ferrière sprl Architectes », chargée de la conception du nouveau complexe sportif de Jette, ont présenté fin décembre les plans du bâtiment à la presse, aux habitants et aux clubs sportifs. Avec comme objectif une ouverture en septembre 2016, le nouveau complexe remplacera la Salle Omnisports de l'avenue du Comté de Jette disparue dans un incendie en juin 2012.

La nuit du 14 au 15 juin 2012 rappelle à tous les Jettois un incident de taille : la disparition de la Salle Omnisports de Jette, à la suite d'un incendie criminel. Cette salle constituait depuis de nombreuses années le point de rendez-vous de quelque 150 équipes, d'environ 2.000 sportifs et de plus de 1.500 élèves de Jette et des environs.

Mobilisation générale

Afin de leur offrir rapidement une alternative durable, les responsables jettois ont mis en œuvre tout ce qui était en leur pouvoir pour reconstruire le plus vite possible un nouveau complexe sportif. A peine deux semaines après la catastrophe, l'appel à projet de la nouvelle salle était lancé, avec pour objectif une ouverture en septembre 2016, pour la rentrée scolaire. Les coûts de la salle s'élèveront à 10.000.000 euros dont 5.252.020 euros devraient être couverts par l'assurance communale et 2.488.788 euros subsidiés par la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement en Infrastructures communales. La commune devra donc déboursier 1.659.192 euros sur fonds propres.

Une offre élargie

Le sport occupe une place centrale à Jette et fait partie des priorités politiques de la commune. Jette profite donc de cette nouvelle construction pour élargir l'offre en infrastructures sportives au sein de la commune et répondre ainsi à la croissance démographique. Le nouveau complexe s'étendra sur deux étages et comptera cinq salles équipées pour la pratique de sports divers : football, basket, badminton,



volley, tennis de table, gymnastique, escrime, escalade, psychomotricité, danse.

Un bâtiment durable

En plus des nombreuses possibilités qu'il offre en matière de sport, le bâtiment affiche un caractère durable et est classé très basse énergie. Les toits seront constitués en partie de toitures vertes et accueilleront des panneaux photovoltaïques et thermiques qui couvriront 100% de la consommation en électricité et 30% de la consommation en eau chaude. Un système

de citernes permettra également de récolter l'eau de pluie pour des utilisations diverses : chasses d'eau, nettoyage, ... Enfin, et c'est un détail non négligeable, le nouveau complexe sportif sera entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

UN PROJET SOUS L'ÉGIDE DE L'ÉCHEVIN DES SPORTS BENOÎT GOSSELIN ET DE L'ÉCHEVIN DU PATRIMOINE COMMUNAL BERNARD VAN NUFFEL, AVEC LE SOUTIEN DE RACHID MADRANE, MINISTRE DU SPORT À LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE.

Espace public numérique

Cours d'informatique sur mesure

Les formations porteront sur Internet et webmail, Windows, Photos (Picasa), Microsoft Office (Word-Excel-Powerpoint)

L'espace public numérique se trouve dans l'annexe de La Maison communale. La commune de Jette y organise, en collaboration avec la Région de Bruxelles-Capitale, des cours d'informatique à prix démocratique (pour les jettois : 3 EUR de l'heure).

A l'ère du tout au numérique, de nombreuses personnes éprouvent le désir ou le besoin de se familiariser avec les outils informatiques. L'informatique est devenue incontournable dans la vie de tous les jours, pensez notamment à la rédaction d'une lettre, aux recherches sur internet, à l'accomplissement de formalités administratives ou à la réservation d'un voyage depuis son salon, ... La connaissance informatique est égale-

ment nécessaire et importante au niveau professionnel.

Malheureusement, tous ne disposent pas des moyens (financiers, techniques ou autres) pour entamer une formation. En mettant sur pied cet espace public numérique (EPN), la commune de Jette, avec le soutien du Centre d'Informatique pour la Région de Bruxelles-Capitale (CIRB), souhaite aider les personnes désireuses de suivre des cours d'informatique de qualité, accessibles et près de chez eux. Update asbl, chargée de la gestion et de l'organisation des cours, veillera à respecter le rythme de chacun. Concrètement, les formations porteront sur Internet et webmail, Windows, Photos (Picasa),

Microsoft Office (Word-Excel-Powerpoint).

Les petits groupes, de 3 à 8 participants, et les modules courts (9h/15h) permettent un apprentissage personnalisé, dispensé par des professionnels de l'informatique. Les horaires de cours, en journée de 9h à 12h et de 13h à 16h, dépendront du niveau et des attentes des participants. Ainsi, au moment de l'inscription, une petite série de questions seront posées afin d'établir le programme de chacun.

Inscriptions : l'asbl Update - 02.646.25.45 ou 0496/50.12.13 (précisez que vous souhaitez suivre les cours à Jette).



Plan de sécurité de la zone de police Bruxelles-Ouest 2014-2017

Lutte contre la criminalité et les agressions, augmentation de la sécurité routière

Dans l'édition précédente du Jette Info, nous avons passé à la loupe les chiffres de la criminalité de la zone de police Bruxelles-Ouest. Ce mois-ci, nous nous tournons vers le futur et examinons de plus près le nouveau plan zonal de sécurité pour la période 2014-2017. Pour l'exécution de ce plan, la police veut collaborer plus étroitement avec différents partenaires.

Les grands axes du plan zonal de sécurité 2014-2017 sont la criminalité, la sécurité routière et les nuisances.

Sécurité et qualité de vie

Le 7 novembre 2013, les bourgmestres des 5 communes formant la zone de police Bruxelles-Ouest (Jette, Molenbeek Saint-Jean, Ganshoren, Koekelberg, Berchem-Saint-Agathe) donnèrent leur accord pour le nouveau plan zonal de sécurité. Un plan zonal de sécurité est un plan valable quatre ans et obligatoire pour chaque zone de police. C'est un résumé de la participation du corps de police à la sécurité et à la qualité de vie de notre société.

Fonctionnalités de base

Dans le premier chapitre du plan zonal de sécurité, une « photo panoramique » de la zone de police est présentée.

De cette manière, les caractéristiques socio-économiques et démographiques des cinq communes sont mises sur table de manière détaillée et un portrait général de la sécurité de la zone de police est dressé. La question se pose également : la zone répond-elle aux normes de fonctionnement minimales et comment les sept fonctionnalités de base – travail de quartier, accueil, intervention, aide aux victimes, maintien de l'ordre public et de la circulation – s'organisent-elles ?

Buts stratégiques

Dans le plan zonal de sécurité, seules les grandes lignes sont tirées et il est spécifié à quels buts stratégiques la police locale Bruxelles-Ouest veut travailler entre 2014 et 2017. La manière dont cela va concrètement se passer sera annoncée dans le plan d'action annuel. La stratégie mise sur papier se traduira dans le plan d'action par des objectifs opérationnels et sera convertie en actions concrètes.

Mais quels objectifs opérationnels comprend le plan zonal de sécurité 2014-2017 ? Voici ce qu'il englobe dans les grandes lignes : criminalité, sécurité routière et nuisances. Ces trois axes peuvent chacun encore être développés. Ainsi, pour la criminalité, une attention particulière sera portée sur le vol dans les habitations, les vols et la violence dans les lieux publics, le trafic de drogue et la violence intrafamiliale. La sécurité routière devra aussi encore être accrue par des mesures visant les vitesses inappropriées, la conduite sous influence et les stationnements dangereux ou gênants. En ce qui concerne les nuisances, on entend surtout par là le vandalisme, les graffitis, les tags, les infractions à la propreté publique et les nuisances provoquées par les groupes de jeunes.

Politique à double objectif

Naturellement, la répression n'est pas le seul moyen pour créer des quartiers et un voisinage où chacun se sente en sécurité. Pour une approche préventive des axes développés ci-dessus, la zone de police Bruxelles-Ouest devra entre autre demander l'aide des services de prévention des différentes communes. Le suivi des victimes, d'autre part, sera assuré par le service d'assistance aux victimes de la police et le service communal d'aide aux victimes. Bien entendu le corps de police compte sur l'ensemble de la population des cinq communes pour collaborer à un futur plus sûr pour chacun.



Commissariat de Jette

Ouvert de 7h à 22h, 7 jours sur 7
Place Cardinal Mercier, 11 - Jette

Commissariat centre Molenbeek-Saint-Jean

Ouvert 7 jours sur 7,
24 heures sur 24
Rue du Facteur, 2
Molenbeek-Saint-Jean
Métro Comte de Flandre

Accueil téléphonique :

Numéros de téléphone de l'accueil
du commissariat de Jette :
02.412.68.06 et 02.412.68.07

Numéro de téléphone général de la
zone de police Bruxelles-Ouest :
02.412.12.12

Adresse e-mail :

Adresse e-mail du commissariat de
Jette : secret.jette@zpz5340.be

Adresse e-mail général de la zone
de police Bruxelles-Ouest :
info@zpz5340.be

Numéro d'urgence

Besoin d'urgence d'assistance poli-
cière (24 heures sur 24) ? Faites
appel au 101 ou 112



20 février 2014

Réunion d'information sur les GASAP

Vous vous posez des questions sur votre alimentation ? Vous voulez en savoir plus sur l'agriculture paysanne et le soutenir ? Vous cherchez plus qu'un panier bio ? Le réseau des GASAP (Groupe d'achat solidaire de l'agriculture paysanne) organise une série de rencontres Info-GASAP, dont une à Jette, le 20 février 2014.

Faire partie d'un GASAP est bien plus que « consommer un panier bio ». Vous serez informé du fonctionnement concret d'un GASAP, avec les engagements de chacun ...

Pour des raisons logistiques, si vous désirez participer à cette rencontre, merci d'envoyer un e-mail à l'équipe de bénévoles qui s'occupe d'organiser cette rencontre: aide-creation@gasap.be.

Plus d'infos : www.gasap.be

**Réunion d'information sur les GASAP
Valeurs, fondations et fonctionnement des GASAP**

Le jeudi 20 février, de 19h à 20h30

à la salle de la "Maison Jaune", place Cardinal Mercier.



Les Groupes d'achat solidaire de l'agriculture paysanne visent à promouvoir les groupes d'achat de 'paniers bio' auprès de producteurs belges pratiquant une agriculture respectueuse de l'environnement

Une Maison Ronald McDonald à Jette en 2016 Un logement proche de l'hôpital pour les familles des enfants malades

En tant que parent, quand notre enfant est malade, on souhaite toujours être le plus près possible de lui afin d'être à son chevet en quelques minutes en cas de besoin. Les Maisons Ronald McDonald, qui offrent un toit aux familles d'enfants malades et hospitalisés constituent la solution rêvée. La primeur belge d'un tel projet revient à Jette puisque l'UZ Brussel disposera d'ici 2016 de sa Maison Ronald McDonald.

Un enfant malade séjournant à l'hôpital ébranle souvent la routine quotidienne et la cohésion d'une famille. Cela pèse sur chaque membre de la famille, y compris les frères et sœurs qui ne sont pas malades. Un endroit proche de l'hôpital, où les membres de la famille peuvent être à nouveau réunis, a un impact positif sur tout le monde. C'est pourquoi le Fonds Ronald McDonald pour les Enfants s'est engagé à construire la toute première Maison

Ronald McDonald de Belgique, près de l'UZ Brussel, d'ici 2016. Les parents, les frères et les sœurs d'enfants malades pourront donc loger à quelques pas de l'hôpital, afin que l'impact de cette hospitalisation soit le plus minime possible pour la famille et que le jeune patient profite d'un soutien optimal. La Maison sera située à quelques pas de l'hôpital et les parents pourront ainsi rejoindre leur enfant hospitalisé en quelques minutes. Cette proximité procure un sentiment de sécurité, non seulement aux parents, mais aussi à leurs enfants.

Soutien entre familles

Tout comme à leur domicile, les parents s'occupent de leur famille. Ils font les courses, cuisinent et font le ménage. Chaque famille dispose de sa chambre personnelle, mais les espaces de vie tels que la cuisine, la salle à manger, le salon, la salle de jeux ou le jardin sont des espaces communs. De cette manière, les familles peuvent se rencontrer, échanger et se soutenir mutuellement.

En 2016, la première Maison Ronald McDonald belge ouvrira ses portes sur l'avenue du Laerbeek à Jette, juste à côté de l'Hôpital pour Enfants de l'UZ Brussel. La maison mettra des chambres à disposition de 10 familles qui pourront y séjourner durant la période d'hospitalisation de leur enfant.

Comme son nom l'indique, ce joli projet bénéficie du soutien financier de la chaîne de fastfood McDonald. Si vous voulez vous aussi soutenir cette initiative, vous pouvez faire un don sur le compte en banque de l'asbl :

Asbl Fonds Ronald McDonald pour les Enfants

Avenue du Karreveld, 73
boîte 6
1180 Bruxelles

IBAN : BE61 3101 0000
0117

BIC : BBRUBEBB



17 février 2014

La Maison Energie Ouest vous ouvre ses portes

Le lundi 17 février 2014 à 14h, La Maison Energie Ouest ouvrira ses portes, rue Léon Theodor 151. Cette maison de l'énergie vous proposera un service gratuit de spécialistes pour vous aider à diminuer vos consommations.

Comme les 5 autres antennes locales, La Maison Energie Ouest offre des conseils et de l'information, des visites à domicile, des interventions gratuites et un accompagnement personnalisé.

Pendant l'inauguration, vous pourrez participer à un atelier pratique sur les gestes économeurs d'énergie, les lampes économiques,... L'inauguration se termine par un verre de l'amitié.



Inauguration La Maison Energie Ouest

17 février 2014 de 14h à 18h

Rue Léon Theodor 151

www.maisonenergiehuis.be

LA MAISON ENERGIE OUEST EST UNE INITIATIVE DE BRUXELLES ENVIRONNEMENT,
AVEC LE SOUTIEN DE L'ECHEVIN DE GESTION D'ENERGIE ET PRÉSIDENT DE LA MAISON ENERGIE BERNARD VAN NUFFEL.

Aménagement d'un parcours pédagogique sur le site du Heymbosch

Dans le courant du mois de février démarre l'aménagement d'un parcours pédagogique sur le site du Heymbosch. Ce projet, qui cadre dans le plan d'action Agenda 21, fut proposé l'année dernière aux Jettois via une enquête publique qui leur permet de formuler d'emblée leurs remarques sur cette initiative.

Le but de ce parcours pédagogique est de faire connaître au grand public un petit coin méconnu de Jette et de sensibiliser les gens à la biodiversité. Le site du Heymbosch est classé comme territoire de grande valeur biologique.

Mesures de sécurité

Durant les travaux qui commenceront aux alentours de février – la date précise dépend des conditions météorologiques – certaines voies d'accès seront fermées pour assurer la sécurité des utilisateurs. Il s'agit de l'entrée à la hauteur de l'avenue du Heymbosch, de la Galerie Mercure, du clos 't Jaegerke, et de la plaine de jeux de l'avenue Liebrecht.

Le chemin de liaison entre l'avenue du Heymbosch et la galerie Mercure sera également temporairement inaccessible.

Sur le plan ci-joint les accès non condamnés sont signalés par un triangle bleu, la zone même du projet est colorée en vert.

Pour de plus amples informations sur le projet et les travaux, une séance d'information aura lieu le 27 février 2014 à 19h au pavillon Wouters (rue Wouters 12) et, par ailleurs, la Cellule Développement Durable de l'administration communale est à votre disposition au 02.422.31.12/03/01.

UNE INITIATIVE DE L'ECHEVINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE CHRISTINE GALLETZ
ET DE L'ECHEVINE DE L'ENVIRONNEMENT CLAIRE VANDEVIVERE



Soutien social

Un parcours type au CPAS de Jette

Le fonctionnement d'une institution comme le CPAS est bien souvent méconnu du grand public et c'est bien normal puisqu'un grand nombre de citoyens n'a jamais eu recours à ses services. Dans un souci d'ouverture et de transparence, le CPAS vous présente le parcours type d'un usager, afin de montrer qu'il s'agit en fin de compte d'une administration comme les autres, dont l'objectif est de procurer aux citoyens dans le besoin un service auquel ils ont droit légalement.



En effet, la loi du 8 juillet 1976 prévoit que tout citoyen a droit à l'aide sociale. Cette dernière a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine. N'importe quel habitant de la commune de Jette qui se trouve, pour quelque raison que ce soit, dans une situation financière difficile (revenus insuffisants pour vivre, facture d'énergie impossibles à honorer, coûts de soins de santé ou de garderie trop élevés, ...) peut donc pousser la porte du CPAS (rue de l'église Saint Pierre, 47) et demander un rendez-vous avec un(e) assistant(e) social(e).

A titre d'exemple, voici le parcours de Jean (personnage fictif) au sein de l'administration du CPAS. Un lundi matin, il décide de se rendre au CPAS et pousse la porte du hall d'entrée. Il est invité à prendre un ticket via le tout nouveau dispositif électronique permettant de gérer les files. Après quelques minutes d'attente, il est appelé au guichet 2, où une fonctionnaire l'accueille et lui demande la raison de sa visite. Jean explique qu'il se trouve actuellement dans une situation financière compliquée et qu'il ne peut faire face à ses factures d'énergie, n'ayant pas anticipé le montant des derniers décomptes. Il souhaite un rendez-vous avec un assistant social.

Sa demande est enregistrée et le fonctionnaire vérifie dans un premier temps si le CPAS est compétent pour la traiter (condition : le demandeur doit résider sur le territoire jettois).

Comme c'est le cas, Jean reçoit un accusé de réception et obtient un rendez-vous pour le mardi de la semaine suivante.

Enquête sociale

Le jour du rendez-vous, Jean se rend au CPAS et est invité à prendre place dans un des « box » du rez-dechaussée, pour un entretien avec Christelle, l'assistante sociale en charge de son dossier. Elle se présente et entame la discussion avec les formalités d'usage d'une première visite (identité, adresse, âge, ...). Christelle invite ensuite Jean à lui parler de la raison de sa visite, écoute son histoire, et prend note des difficultés auxquelles il doit faire face au quotidien. Elle rassemble aussi les informations qui lui permettront de procéder à l'enquête sociale (situation familiale, financière, professionnelle, ...).

Christelle profite de l'entretien pour donner à Jean une première série de conseils sur la gestion de son budget. Elle lui donne les coordonnées d'une association de soutien et lui propose un suivi par la cellule médiation de dette du CPAS. Une fois l'entretien terminé, Jean est informé du délai de traitement de sa demande, maximum un mois dans la plupart des cas.

Suite à l'entretien, Christelle rédige le rapport avec une proposition de décision, qui sera soumise au Comité Spécial du Service Social, composé de 7 membres du Conseil de l'action sociale. C'est le Comité qui devra valider,

ou non, la proposition de l'assistant social.

Dans le cas de Jean, en fonction de sa situation, le Comité décidera de suivre la proposition de Christelle. Le CPAS ne prendra pas en charge la facture de Jean, mais il l'orientera vers son fournisseur d'énergie pour solliciter un plan de paiement échelonné sur plusieurs mois. Jean sera accompagné dans ces démarches par Christelle si nécessaire et pourra toujours solliciter une nouvelle aide du CPAS en cas de besoin.

Jean est averti de cette décision par un courrier personnalisé qui précise qu'en cas de désaccord, il peut demander une audition devant le Comité afin de défendre son point de vue et d'expliquer sa situation.



En moyenne 700 dossiers par mois

Le CPAS traite en moyenne 700 dossiers de ce type par mois. C'est un nombre considérable. Une vingtaine d'assistants sociaux, les fonctionnaires de l'accueil et tous les services administratifs (au total 60 personnes) sont bien nécessaires pour répondre à cette demande et délivrer chaque jour le meilleur service possible aux citoyens qui en ont besoin.



Le mot de l'ombudsman 2014 est déjà bien entamé

Les festivités, les bons repas et les cadeaux presque oubliés

2014 est déjà bien entamé. Il nous a semblé utile en ce début d'année de rappeler à tous quelques règles du bon usage de la voie publique et surtout à quoi on s'expose en cas de manquement.

A Noël et à Nouvel An, tous, nous nous souhaitons de vivre en paix, d'avoir une bonne santé et que tout aille bien ... Bref, tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil. Et dans la pratique, quelques semaines plus tard, force est de constater que tout ces bons conseils sont déjà dépassés.

La propreté de nos voiries passe par le respect de l'autre. Cela va depuis le mouchoir en papier, le mégot de cigarette, la cannette, le crachat, la crotte de chien, le sac poubelle sorti en dehors des heures, le non respect du tri sélectif, le dépôt d'un petit sac d'ordures ménagères dans une poubelle publique ou au pied d'un arbre, le dépôt de tout et n'importe quoi autour d'une bulle à verre ou à textile, jusqu'au petit électroménager, un petit meuble, une télévision pour finir par un lit et même souvent un salon complet au coin d'une de nos rues ou au milieu du bois. Tout ces délits coûtent très cher à la collectivité.

On entend souvent dire de la part des plaignants : « je paie plus qu'assez de taxes pour avoir le droit de vivre dans un quartier nickel et donc j'estime que les services communaux doivent prendre cela en charge ». Comme c'est facile ! Mais qui ose faire une remarque verbale à une personne qui jette une pelure de banane

sur le trottoir alors qu'il y a une poubelle publique disponible à quelques mètres ? Qui est prêt à témoigner en faisant une déposition pour impliquer l'un ou l'autre contrevenant ? On préfère se servir des liens sociaux tel que facebook, pour publier des photos ou autres messages pour se plaindre, mais sans apporter de solution. Courage, fuyons ! Mais ce n'est pas dans l'esprit de notre commune. Bien des témoignages confirment que nous sommes encore une commune consciente et responsable des problématiques de terrain, ce n'est pas d'un coup de baguette magique ni par la présence d'un Monsieur Propre, que nous effacerons la maladie du siècle : l'égoïsme.

J'entends et je reçois très souvent des remerciements suite à des demandes d'interventions. J'apprécie cette reconnaissance, mais je tiens cependant à attirer l'attention sur le fait que ces remerciements ne me reviennent pas à moi seul. Ces résultats proviennent d'une bonne entente et d'une saine collaboration au sein de l'ensemble du service Propreté de notre administration. Pour rappel : La propreté à Jette, c'est notre affaire à tous. Si quelqu'un accroche une boule de Noël à un arbre, on ne la verra pas, mais si chacun de nous accroche une boule au même arbre, nous aurons un vrai sapin et nous en serons fiers.

A maintes reprises dans les derniers mois de l'année 2013, nous avons organisé en collaboration avec la police et Bruxelles-Propreté des actions coup de poing pour tenter de cibler les contrevenants et de remettre les sites concernés en état. La dernière action en date a eu lieu le 17 décembre 2013; elle a mobilisé 6 véhicules et 12 personnes. Un nombre important de contrevenants ont été taxés pour des manquements au règlement propreté applicable dans notre entité. A titre informatif, nous vous signalons que des actions de ce type en journée, en soirée et durant le week-end seront encore organisées et renforcées au cours de cette année nouvelle.

Vous trouverez sur la page suivante un extrait du règlement-taxes 'propreté' ainsi que les montants auxquels on s'expose en cas de non respect.



Déchets

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE.

La collecte des sacs verts a lieu le lundi après-midi. Placez vos déchets verts le lundi avant 13h sur votre trottoir.

SERVICE DES PLANTATIONS.

Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 10 €/m³ à partir du troisième m³. Tarif particuliers non-jettois: 15 €/m³. Attention: uniquement pour les particuliers.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES.

Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles, ...).

La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert le dimanche et lundi de 14h30 à 20h, le mardi et le mercredi de 9 à 20h et du jeudi au samedi de 9 à 16h. Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, éviers, volets, marbres, poutres, ...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE.

Bruxelles-Propreté vient chez vous, sur rendez-vous, pour vous débarrasser de vos encombrants. Il suffit d'appeler le numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 3 m³ d'objets encombrants une fois par an. Vous payez ensuite 27,23 € par mètre-cube supplémentaire.

Eco-ambassadeurs

Vous souhaitez devenir éco-ambassadeur et ainsi contribuer à la propreté et à la protection de l'environnement dans votre quartier ?

Contactez dès à présent Ilse Desmet - 02.422.31.01 ou idesmet@jette.iris-net.be.

Petits déchets chimiques

PROXY CHIMIK. Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié.

Apportez-les au service communal des Plantations ou au Proxy Chimik (véhicules de Bruxelles-Propreté).

Attention ! Il n'est pas possible de déposer vos médicaments au Proxy Chimik. Il vous faut les retourner à votre pharmacien. Les infrastructures communales (La Maison communale, les bibliothèques, ...) ne collectent plus les cartouches d'encre. Vous pouvez les déposer au Proxy Chimik.

Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille : les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 64 €.

Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté : Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

Pour connaître les jours de collecte dans votre quartier :
<http://193.190.220.65/indexFR.html>

Le calendrier de Proxy Chimik à Jette en mars 2014 :

Place Cardinal Mercier (police) - de 17h à 17h45 : 10 février et 10 mars

Av. C. Woeste (ND de Lourdes) - de 18h à 18h45 : 24 février et 24 mars

Nouvel emplacement, un mois sur deux :

Av. H. Liebrecht (J.B. Moyens) - de 14h à 14h45 : 8 mars

La propreté, c'est notre affaire à tous

Une taxe pour qui ne respecte pas le règlement propreté

Qui n'aime pas vivre dans un environnement agréable et propre ? La commune développe beaucoup de moyens et d'énergie pour que Jette reste une belle commune, avec des trottoirs nets, des avenues arborées, des espaces fleuris,...

Chaque jour, des dizaines de balayeurs se rendent dans les rues, par tous les temps. Les nombreuses poubelles sont une solution pour les petits déchets dans la rue. Chaque quartier a son canisite empêchant les déjections canines de parsemer les rues. De nombreux efforts sont visibles mais chacun de ces efforts est réduit à néant si les habitants ne donnent pas un petit coup de main.

Et bien que la majorité des Jettois soient de bonne volonté et aident à ce que Jette reste propre et nette, il y a encore des habitants qui s'en lavent les mains. C'est pourquoi la commune prévoit des taxes sur la propreté qui punissent ce genre de comportement. Des consignes logiques pour ceux à qui l'environnement et la vie urbaine tiennent à cœur, des mesures correctives pour qui ne fait pas preuve de civisme.

Vous risquez jusqu'à 66 EUR d'amende pour :

- petits déchets abandonnés sur la voie publique;
- déjections animales sur les trottoirs, bermes et accotements surélevés;
- nourrissage des animaux non domestiques;
- par sac d'ordures ménagères destiné à la collecte ordinaire et sorti à des heures ou à des endroits non réglementaires;
- par sac d'ordures ménagères déposé au pied des arbres.

Vous risquez une taxe de 242 EUR pour :

- jusqu'au premier m³ de déchets et objets non assimilés à des ordures ménagères et non destinés à la collecte ordinaire, déposés à des endroits non réglementaires ou en dehors des heures permises.
- jusqu'au premier m³, pour les sacs d'ordures ména-



gères déposés dans ou au pied des poubelles publiques situées dans les parcs ou sur la voie publique;

Ce montant est majoré de 108 EUR par m³ supplémentaire entamé. La taxe ne comprend pas les frais éventuels de désinfection.

Vous risquez une taxe de 605 EUR pour :

- apposition non autorisée de graffitis.

Les bulles à verres et conteneurs à vêtements déplacés

Les habitants de la région de Bruxelles-Capitale on fait, ces dernières années, de gros efforts pour réduire leurs déchets. Le tri et le recyclage des ordures en sont les piliers. Pour le recyclage du verre et des vêtements vous trouverez à Jette divers conteneurs à vêtements et bulles à verre.

Récemment, certains furent supprimés ou déplacés.

Comme une bulle à verre vient d'être installée à proximité, sur le territoire de Ganshoren, les bulles à verre de la berme centrale de l'avenue de Jette à hauteur de la rue des Flamands, ont été retirées.

Les bulles à verre et conteneurs à vêtements dans la rue Schuermans, derrière l'Eglise Saint-Joseph, posaient des problèmes de propreté et ont été déplacés vers l'avenue Liebrecht, à l'entrée du Bois de Dieleghem. Ce déplacement est en phase de test de deux mois. Cette nouvelle situation augmentera la sécuri-

té des utilisateurs, vu les passages pour piétons et le contrôle social.

L'administration essaie également de trouver des lieux où l'on peut enterter des bulles à verre.

Travaux de l'espace public

Chaussée de Dieleghem Modification des règles de parking

Sous peu, le règlement actuel de stationnement alternatif de la chaussée de Dieleghem va être aboli. A la place, un marquage routier des deux côtés de la chaussée vous indiquera où vous pourrez vous parquer dans le futur. Le marquage au sol aura lieu dès que les conditions météorologiques le permettront.

Rue de l'Abbaye de Dieleghem et avenue H. Liebrecht Assainissement

Hydrobru procède à des travaux d'assainissement au niveau des égouts dans l'avenue H. Liebrecht et dans la rue de l'Abbaye de Dieleghem qui se poursuivront en janvier et février 2014.

Rue Decrée Voirie

Après des travaux d'égouttage et la réfection des trottoirs dans la rue Decrée, la commune doit procéder à l'asphaltage et à la pose de bacs à arbres dans les semaines qui viennent. La fin des travaux ne sera vraisemblablement pas prévue avant mi-février.

Avenue de l'Arbre Ballon Eclairage public

En coordination avec Belgacom, Sibelga Eclairage public a entrepris, depuis le 25 novembre, le remplacement de l'ancienne installation lumineuse par 24 nouveaux points d'éclairage. La fin des travaux est prévue pour mi-février.

Avenue des Démineurs Travaux STIB

La STIB prévoit pour la fin février des travaux de rénovation dans l'avenue des Démineurs. Le carrefour de l'avenue rue des Démineurs et de l'avenue Secrétin sera temporairement fermé.

Place de la Grotte, rues Steppé, Mayelle, Berré et Decrée Bacs à arbre

Dans le courant du mois de février, la commune va procéder au placement de bacs à arbre sur la place de la Grotte et dans les rues Steppé, Mayelle, Berré et Decrée.

Avenue D. Poplimont et avenue de l'Exposition Universelle Réfection de trottoirs et asphaltage

La Région a démarré les travaux de réfection des trottoirs avec pistes cyclables et d'asphaltage de l'avenue D. Poplimont et de l'avenue de l'Exposition Universelle (Ganshoren). Ces travaux ont commencé en janvier et s'étendront au moins jusqu'au mois de juin.

Avenue C. Woeste Travaux de rénovation

Les travaux de rénovation à grande échelle de l'avenue C. Woeste ont repris début janvier. Les entreprises d'utilité publique rénovent leurs conduites durant le mois de février. Entre-temps, la rénovation complète des trottoirs et de la chaussée continue.

Attention : Le chantier C. Woeste est un chantier régional. Si vous avez des plaintes ou si vous avez besoin d'information, vous pouvez contacter Bruxelles Mobilité - 0800.94.001 - bruxellesmobilité@mrbc.irisnet.be

11 février 2014

Soirée d'information

Comment lutter contre la pollution de l'air intérieur ?



Nous passons la plupart de notre temps à l'intérieur, que ce soit à la maison, au bureau ou dans les transports. Seulement, l'air à l'intérieur de nos maisons peut contenir beaucoup de substances nocives pour notre santé. Le constat : l'air à l'intérieur de nos habitations est plus pollué que l'air extérieur, même en ville ! Comment pouvons-nous éviter la pollution de l'air dans nos maisons et quelles plantes peuvent nous y aider ? La soirée d'information vous offre des réponses.

Pendant cette soirée d'information, nous passerons en revue les éléments qui polluent l'air, que ce soit dans le séjour, la salle de bains ou encore dans la chambre des enfants. La deuxième partie de la soirée d'information sera consacrée aux plantes dite « dépolluantes », qui permettent de limiter la pollution de notre logement.

De nombreux trucs et astuces seront présentés pour rendre notre habitation plus saine : Quels produits d'entretien utiliser ? Comment lutter contre l'humidité et la moisissure ? Toutes les peintures

sont-elles nocives ? Comment lutter contre les acariens ? Quelle plante mettre dans quelle pièce ? ... Des infos incontournables pour préserver sa santé ... et celle de ses proches !

Soirée d'information

Comment lutter contre la pollution de l'air intérieur ?

Quand ? mardi 11 février de 19h à 21h00

Où ? Salle polyvalente (premier étage de la Bibliothèque néerlandophone), place Cardinal Mercier 6

Inscription non obligatoire mais préférable : cellule développement durable – Coralie Meeus - cmeeus@jette.irisnet.be ou 02.422.31.03

Les participants recevront une plante dépolluant l'air intérieur (dans la limite des stocks disponibles)

LA SOIRÉE D'INFORMATION « COMMENT LUTTER CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR INTÉRIEUR ? »
EST NE INITIATIVE DE L'ÉCHEVINE DE L'ENVIRONNEMENT CLAIRE VANDEVIVERE

Enquête sur la consommation alimentaire

L'Institut scientifique de Santé publique mène une grande enquête sur la consommation alimentaire. Le but est de développer une politique nutritionnelle efficace proche des besoins réels de la population et de formuler de nouvelles recommandations alimentaires pour la Belgique.

Améliorer et protéger la santé

L'Institut scientifique de Santé publique est une institution fédérale qui vise à améliorer et protéger la santé des citoyens grâce à des activités de recherche scientifique et de surveillance en santé publique. Sur base des résultats d'études, l'institut veut améliorer, protéger et suivre la santé de la population.

La première enquête sur la consommation alimentaire a été menée en 2004. Les résultats ont été utilisés pour la mise en place de politiques nutritionnelles concrètes, comme le Plan National Nutrition Santé. Afin d'évaluer si les habitudes alimentaires de la population ont changé et si d'autres recommandations sont nécessaires en Belgique, une nouvelle enquête alimentaire sera menée en 2014. 3.200 personnes entre 3 et 64 ans ont été tirées au sort dans toute la Belgique. Elles seront interrogées sur leur consommation alimentaire, leurs habitudes de vie (activité physique) et leur état de santé.

Les réponses révéleront les habitudes générales de consommation alimentaire de la population. Ces données serviront à développer une politique nutritionnelle efficace, proche des besoins réels de la population, et à formuler de nouvelles recommandations alimentaires pour la Belgique.



Résultats de l'enquête sur la consommation alimentaire belge de 2004

- 30 % de la population est en surpoids
- 11 % des Belges souffrent d'obésité
- 71 % de la population prend un petit-déjeuner quotidiennement
- 38 % de la population générale consomme quotidiennement des légumes
- 47 % de la population mange quotidiennement des fruits
- 65 % des jeunes de 15 à 18 ans boivent tous les jours des boissons sucrées
- 35 % de la population mange du poisson une fois par semaine

Plus d'infos :
www.fcs.wiv-isp.be/fr

Projets de rénovation durable ?

Primes communales pour l'isolation de la toiture et pour l'installation d'une citerne d'eau de pluie

En automne dernier, la commune a adopté une résolution afin de revaloriser les primes communales pour l'isolation de la toiture et pour l'installation, la réparation ou le remplacement d'une citerne d'eau de pluie. Zoom sur ces primes et sur la procédure de demande.



Isolation de la toiture

Isoler votre toit est de loin l'investissement durable le plus rentable et devrait donc figurer en numéro un de votre liste des mesures d'économie d'énergie. Pour vous donner un coup de pouce financier, la commune de Jette vous propose une prime à cet effet. Attention : la prime est uniquement valable pour les travaux de rénovation et non pour les nouvelles constructions.

Le montant de la prime est déterminé en fonction du revenu du demandeur et de la catégorie à laquelle il appartient. Un revenu moyen donne ainsi droit à 10 euros/m² de surface de toiture isolée, avec un maximum de 250 euros par habitation. Ce maximum augmente jusqu'à 500 euros pour les faibles revenus. Pour les personnes isolées, le plafond d'un revenu annuel imposable brut moyen se situe entre 30.000 et 60.000 euros. Celui d'un faible revenu est, quant à lui, inférieur à 30.000 euros. Ces plafonds de revenus sont majorés de 5.000 euros si vous avez moins de 35 ans et par personne fiscalement à charge. Pour les ménages, ils sont d'office majorés de 15.000 euros.

La prime communale pour l'isolation de la toiture peut être cumulée avec la prime régionale à la rénovation (voir www.logement.irisnet.be) et la prime régionale à l'énergie (voir www.bruxellesenvironnement.be). Les différentes primes sont octroyées tant aux locataires qu'aux propriétaires. En plus, les dépenses pour l'isolation du toit sont les seules pour lesquelles vous pouvez encore bénéficier d'une réduction d'impôt dans le cadre des économies d'énergie (voir finances.belgium.be).



Citerne d'eau de pluie

Bien que cela se fasse encore trop peu, il est très intéressant de récupérer l'eau de pluie. Les citernes permettent de lutter contre les inondations et d'éviter le refoulement des égouts. D'un point de vue écologique et énergétique, il n'y a que des avantages : une citerne permet de réduire votre facture d'eau et contribue à la lutte contre la pénurie d'eau potable sur notre planète.

Le montant de la prime pour l'installation, la réparation ou le remplacement d'une citerne d'eau de pluie est fixé à 250 euros par installation individuelle. Cette prime communale peut être demandée aussi bien par les locataires que par les propriétaires. Au niveau des conditions techniques, il faut que la capacité minimale de la citerne soit de 1.000 litres et que les eaux collectées proviennent d'au moins 40 m² de toiture. La prime peut être cumulée avec la prime régionale à la rénovation (voir www.logement.irisnet.be).

Plus d'infos et demande de formulaires pour les différentes primes :

Cellule Développement Durable – rue Léon Theodor 108 (3ième étage) –
adresse courrier : chaussée de Wemmel 100 – 02.422.31.03 (Coralie Meeus) ou
02.422.31.12 (Inge Bongaerts) – cmeeus@jette.irisnet.be ou
ibongaerts@jette.irisnet.be



La Maison Energie vous propose un **service gratuit de spécialistes** pour vous aider à diminuer vos consommations.

Maison Energie Ovest

Rue Léon Theodor 151

02.563.40.03

west@maisonenergiehuis.irisnet.be

www.maisonenergiehuis.be

13 février 2014

Assises sociales jettoises

Votre avis nous intéresse

Rassembler les habitants et tous les acteurs sociaux jettois autour de la table pour faire émerger les besoins sociaux prioritaires à Jette et dégager des pistes de solution, voilà le but des Assises sociales. Ces assises, une organisation de la commune, en collaboration étroite avec le CPAS (Centre public d'Action sociale) de Jette, est une première dans la commune.

Faire collaborer tous les acteurs sociaux

Dans sa note de politique générale, le collège jettois accorde une grande importance aux enjeux sociaux et entend faire un maximum pour fédérer les acteurs sociaux et renforcer le tissu associatif jettois.



Fonctionnaires communaux, personnel du CPAS, représentants des institutions, acteurs de terrain et mandataires politiques se sont déjà réunis à Jette entre les mois de novembre 2013 et janvier 2014 pour faire le point sur la situation en matière de logement, d'emploi, de cohésion sociale, d'aide alimentaire et d'aide aux personnes précarisées. Divisées en ateliers thématiques, ces réunions ont permis aux différents acteurs de chercher ensemble des pistes de collaboration et des idées concrètes pour améliorer la situation sociale à Jette.

Cinq thèmes principaux

Les ateliers des Assises sociales devaient répondre aux cinq questions suivantes :

- Comment garantir aux locataires un logement décent à un prix abordable ?
- Comment améliorer le parcours d'insertion socio-professionnelle des demandeurs d'emploi jettois ?
- Comment développer des moyens concrets et créatifs au niveau local pour casser la spirale de la précarisation ?
- Comment renforcer encore l'aide alimentaire à Jette ?
- Quelle politique communale de cohésion sociale appliquer ?

Toutes les propositions dégagées lors des ateliers seront rendues publiques au cours d'une séance plénière qui aura lieu le 13 février 2014. Réunis autour d'une seule et même table, les participants pourront échanger leurs conclusions et débattre avec tous les Jettois. Les problèmes identifiés seront compilés par écrit pour permettre une mise en perspective et pour planifier les solutions préconisées. Un memorandum sera rédigé et mis en oeuvre au cours des mois et des années suivantes.

Plus d'informations et inscriptions :
Jérémy Capron – 02.422.31.26

LES ASSISES SOCIALES SONT UNE INITIATIVE DE L'ÉCHEVINE DES AFFAIRES SOCIALES CLAIRE VANDEVIVERE, EN COLLABORATION AVEC LE CPAS DE JETTE, PRÉSIDIÉ PAR BRIGITTE DE PAUW

Assises sociales jettoises Débat-Présentation - Ouvert à tous

13 février 2014 de 18h00 à 21h30

À la Salle polyvalente - Place Cardinal Mercier 6
 Accueil à 17h30 - Une collation est prévue

Du 10 au 12 mars 2014

Bourse aux vêtements

Du 10 au 12 mars 2014, la Ligue des Familles organise une bourse aux vêtements d'été et de sport (de 0 à 16 ans), de grossesse et de matériel de puériculture.

La bourse est l'événement idéal pour trouver des vêtements de deuxième main mais de qualité à des prix abordables, mais également pour vendre ses vêtements qui ne sortent plus de l'armoire.

Vous voulez vendre des vêtements ? Sachez que tout doit être propre, repassé, à la mode et de saison. Le dépôt se fait le lundi 10 mars de 15h à 19h et le mardi 11 mars de 9h à 17h, uniquement sur rendez-vous pour tous (membres et non membres). Les rendez-vous se prennent les lundi 24 et mardi 25 février en téléphonant au 02.427.22.42 entre 19h et 20h.

Les membres en règle de cotisation ont droit à deux rendez-vous soit 40 pièces et les non membres à un rendez-vous et 20 pièces.

Afin de gagner du temps au téléphone lors de la prise des rendez-vous, choisissez le jour et la tranche horaire qui vous conviennent et le nombre de rendez-vous qu'il vous faut avant de téléphoner.

La vente a lieu le mardi 11 mars de 19h à 21h et le mercredi 12 mars de 9h à 15h. La reprise des invendus est prévue le mercredi 12 mars de 19h à 20h.

Plus d'infos : ldf.jette@hotmail.com

Bourse aux vêtements

Du 10 au 12 mars 2014

A la Salle communale des Fêtes
 10 place Cardinal Mercier
 au 1er étage
 parking aisé derrière la gare

Venez vendre ou acheter des vêtements d'été et de sport (de 0 à 16 ans), de grossesse et du matériel de puériculture.



22 mars 2014

Grande Fête de la Famille

La quatrième Fête de la Famille aura lieu le 22 mars 2014. Une multitude d'animations pour enfants de tous âges vous attend dans le domaine du Poelbosch. Les jeunes, leurs amis et leurs parents... Tous à la Fête de la Famille !

*Les jeunes, leurs amis et leurs parents...
Tous à la Fête de la Famille*



Activités pour tous les âges

Suite à l'énorme succès des éditions précédentes, l'objectif est de célébrer encore plus toutes les familles et d'attirer encore plus de monde. Ainsi, le 22 mars, la commune de Jette, organisera, un après-midi dédié entièrement aux (tout) jeunes et à leurs parents.

Le programme de cette fête sera fait d'activités pour tous les âges : des chapiteaux, des trampolines, des châteaux gonflables, un podium avec des animations, une ambulance de la Croix-Rouge, un camion de pompiers, de la magie, des ateliers de grimage, de djembé et de danse africaine ainsi que d'autres animations à découvrir sur place...

En outre, le parc de circulation sera ouvert au public ce jour-là : les enfants

pourront se familiariser avec le code de la route sur des karts et vélos à leur taille. Enfin, des associations telles que La Ligue des Familles, l'ONE, La Récré,... ont décidé de se joindre à l'événement. Tous les ingrédients sont donc réunis pour bien s'amuser.

Fête de la Famille

**Le samedi 22 mars 2014
de 13h30 à 18h**

au domaine du Poelbosch
- avenue du Laerbeek 110

Entrée gratuite

Renseignements : service communal de la Petite Enfance et de la Famille – 02.422.31.36/37

LA FÊTE DE LA FAMILLE EST UNE INITIATIVE DE L'ÉCHEVIN DES FAMILLES ET PETITE ENFANCE PAUL LEROY



Nouveaux commerces à Jette



Chaque mois, nous vous présentons dans Jette Info les nouveaux commerces qui ont ouvert leurs portes à Jette. Depuis le début du mois de janvier vous pouvez amener les articles que vous n'utilisez plus chez Cash Converters. Le magasin a depuis lors accumulé un stock suffisant et a pu commencer la vente de ces articles en seconde main. Et si vous cherchez un nouvel endroit pour vous restaurer, Le Bistro de JP est une adresse à retenir.

Vous avez vous-même ouvert un commerce à Jette ou déménagé et vous voulez le faire connaître via le Jette Info ? Faites-le nous savoir via communication.1090@jette.irisnet.be.

Cash Converters

Achat-vente de produits d'occasion
Rue Leopold I, 452-454

Pour vendre : du lundi au samedi,
de 10h30 à 17h30

Pour acheter : du lundi au samedi,
de 10h30 à 18h30

Tél : 02.426.73.96

www.cashconverters.be

Le Bistro de JP Restaurant

Rue Léon Theodor, 20
Tél : 02.427.86.44

Plaine de vacance Kids' Holidays Deviens animateur(-trice) à Pâques et cet été

Vous avez plus de 17 ans, vous possédez un brevet de moniteur ou une expérience dans ce domaine et vous cherchez un travail de vacances intéressant ? Peut-être êtes-vous taillé pour être animateur à Kids' Holidays.

Dans le cadre de Kids' Holidays, la plaine de vacances organisée pour les enfants de 3 à 12 ans dans le domaine du Poelbosch, la commune de Jette cherche des animateurs(-trices) pour encadrer les enfants durant les vacances de Pâques et d'été. Les animateurs(-trices) accueilleront les enfants sur un site verdoyant, à deux pas du parc Roi Baudouin.

Si vous avez plus de 17 ans et si vous possédez un brevet de moniteur ou une expérience dans ce domaine, n'hésitez pas à poser votre candidature. La

commune de Jette offre l'occasion idéale d'effectuer un job de vacances intéressant et bien rémunéré, avec un repas (soupe et sandwich) et un goûter tous les jours.

Les salaires horaires :

- animateur(-trice) enseignant(e) ou breveté(e) : 13 EUR/heure;
- animateur(-trice) non breveté(e) avec un an d'expérience à Kids Holidays : 11 EUR/heure;
- animateur(-trice) non breveté(e) : 10 EUR/heure;

Si cette proposition vous intéresse ou si vous souhaitez d'autres renseignements,

appelez le service communal de la Jeunesse et Sports au 02.423.12.93.

Les demandes de candidatures, bulletins de renseignements et informations aux animateurs sont disponibles sur le site www.jette.be



Activités sportives, artistiques ou culturelles

Faites le plein d'idées d'activités sportives, manuelles, artistiques ou culturelles, ... pour occuper vos enfants pendant les vacances de Carnaval.



Chippink

Stages d'une semaine d'activités variées (peinture, découpage, dessin, bricolages, ...), sur le thème « Les Carnavals du Monde » avec initiation au néerlandais.

Du 3 au 7 mars 2014

De 9 à 17h (accueil dès 7h30)

Prix : 89 EUR pour les Jettois

Inscriptions et infos : 02.888.63.02 – 0488.516.901 – info@chippink.com – www.chippink.com

Chippink asbl – Rue Longtin, 44 à Jette

Le Rayon Vert

Vous cherchez une occupation intelligente, créative et éducative pour vos enfants de 8 à 12 ans ? Milypat, alias Emily Coppens, formatrice en cours de cuisine, propose un apprentissage ludique des techniques de base de la cuisine, de la dégustation de nouvelles saveurs et de l'imagination culinaire, avec sensibilisation à l'alimentation durable.

Du 3 au 7 mars 2014

De 9 à 17h (garderie gratuite de 8 à 9h et de 17 à 18h)

Prix : 150 EUR/semaine (matériel et repas inclus)

Inscriptions : lerayonvert@skynet.be 02.420.21.26

Le Rayon vert – Rue Van Huynegem, 32 à Jette

Betty Moerenhoudt

Stages de cinq demi-jours de céramique et poterie. Travail du grès selon différentes techniques : colombins,

plaques, modelage, engobage sur terre crue, sculpture, bas-relief, drapé sur personnage, etc.

Pour enfants à partir de 9 ans

Du 3 au 7 mars 2014, de 9h30 à 12h

Prix : 95 EUR les 5 demi-jours (terre, cuissons et émaillage compris)

Pour ados à partir de 14 ans : Cycle de 5 demi-jours de tournage

Du 3 au 7 mars 2014, de 14 à 16h30

Prix : 130 EUR le cycle (cuissons non comprises)

Infos et inscriptions : 02 427 17 23 (acompte de 40% à l'inscription)

Atelier de Betty Moerenhoudt – Rue Henri Werrie, 41 à Jette – www.betty-moerenhoudt.be – betty-moerenhoudt@skynet.be

Ferme pour enfants de Jette

Stages sur le thème de la nature filmée pour les enfants de 7 à 10 ans, à la découverte du monde de la ferme et de la nature.

Du 3 au 7 mars 2014

Prix : 70 EUR + 7 EUR de cotisation (une seule par famille)

Infos et inscriptions : 02.479.80.53 – fermepourenfantsjette@yahoo.fr

Ferme pour enfants de Jette – Petite rue Sainte-Anne, 172 à Jette

Soyez Stages

L'asbl « Soyez Stages » propose aux enfants (dès 4 ans) et adolescents de nombreux stages sportifs, artistiques et culturels pendant la semaine du Carnaval. Au programme : basket, tennis, hockey, arts martiaux, multisports, hip-hop, bande dessinée, impro, Mini Chef, langues & sport, ...

Les stages se déroulent au Hall des Sports de l'Athénée Royal de Jette (avenue Odon Warland 32) et dans son environnement immédiat.

Pour en savoir davantage ou pour s'y inscrire, il suffit de visiter le site www.soyezstages.be. Contacts par téléphone au 0474.95.07.33.

Du 3 au 7 mars 2014

De 9 à 16h (accueil apd 8h et jusqu'à 17h)

Prix : apd 70 EUR

Infos et inscriptions : 0474.95.07.33 – www.soyezstages.be

Centre de formation sportive asbl

Différents stages de découverte, sport, création artistique, activités fun ou danse, pour les petits à partir de 2 ans et demi et les grands jusqu'à 16 ans. Pour connaître les lieux et types d'activité, les âges et les prix des stages, rendez-vous sur www.cfsports.be.

Du 3 au 7 mars 2014

De 9 à 16h (garderie apd 8h et jusqu'à 18h)

Infos et inscriptions : www.cfsport.be ou 02.420.53.02

Ecole Florair – Collège St-Pierre – Athénée de Jette – Chalet du Tennis

Centre culturel de Jette

Pour les 4-5-6 ans:

Les marionnettes vues sous différentes coutures, la marionnette chaussette, la marionnette en tube de carton, la marionnette cuillère, la marionnette de doigts,...

Pour les 7-12 ans:

Théâtre d'ombres

Reproduction de modèle sur carton, découpage, collage, montage, ... A l'issue de la semaine, 2 petits spectacles seront proposés avec vos propres personnages. L'atelier sera animé par un grand maître marionnettiste Marcel Orban du Théâtre des Gros Nez.

Du 3 au 7 mars 2014

De 9h30 à 16h (garderie gratuite à partir de 8h et jusqu'à 18h)

Prix : 90 EUR (2 enfants, frères et sœurs) : 170 EUR – 3 enfants, frères et sœurs : 240 EUR)

Infos et inscriptions : 02.426.64.39

Centre Armillaire – Boulevard de Smet de Naeyer, 145 à Jette

Centre d'Arts Martiaux Jettois

Multisports, arts martiaux, karate, self-defense, psychomotricité, promenades et sports à l'extérieur. Pour filles et garçons de 3 à 12 ans.

Du 3 au 7 mars 2014

De 9h à 16h (garderie à partir de 8h et jusqu'à 17h30, garderie de 16h à 17h30 : 2 EUR/jour)

Prix : 3 à 5 ans : 80 EUR / 6 à 12 ans : 90 EUR (réduction de 10 EUR pour le 2^{ème} enfant – apporter pique-nique)

Infos et inscriptions : Centre d'Arts Martiaux Jettois – Rue Tilmont, 86 à Jette – 02.426.79.63 – 0475.56.19.48 – selajdin@msn.com – www.camj.be

7 & 8 mars 2014 Picorchamps 24 heures de scalextric, d'ambiance et d'animations

Les vendredi 7 et samedi 8 mars 2014 de 17h à 17h, la 33^{ème} édition des 24 heures de Picorchamps se déroulera dans l'enceinte du Collège Saint-Pierre de Jette. Cette édition promet de nombreuses surprises aux spectateurs, habitués ou non à assister à cet événement plus qu'original! Préparez-vous pour 24 heures de scalextric, d'ambiance et d'animations !



Huit petits bolides participeront à la course durant ces 24h dans une ambiance de feu. Il s'agira de voitures de type Porsche, qui s'affronteront sur les 8 pistes longues de 60 mètres. Les quelque 120 pilotes et mécaniciens, répartis entre 8 équipes, donneront leur maximum pour battre le record de distance de 245 kilomètres établi lors du 30^{ème} anniversaire de la course. Mais gare aux excès de vitesse : les sorties de route seront dûment sanctionnées par les contrôleurs.

Village d'animation pour les enfants

Tout est prévu durant ces 24 heures pour accueillir les quelque 1.500 spectateurs attendus : sonorisation, affichage permanent des résultats sur grand écran, salle animations pour enfants, restauration, bar, jeux-concours... Pour agrémenter cette course originale, un grand village d'animation pour enfants avec de nombreuses animations et spectacles: château gonflable, jeux en bois, stand peinture, courses de cuistax, speleo-box, clown et magicien, grimage, etc. organisés par les scouts de la 26^{ème} et de la 9^{ème}. De plus, semaine de carnaval oblige, un concours de déguisement est organisé pour tous les enfants avec défilé et remise de prix le samedi après-midi.



« Course Open »

Le circuit utilisé pour les 24 heures de Picorchamps est ouvert le mercredi 5 mars 2014 de 13h à 18h à tous les petits et les plus grands qui désireront tester le circuit librement et une « course Open » aura également lieu de 19h à 23h ce même jour.



Scalextric : c'est le nom du circuit routier miniature pour voitures de course électriques utilisé pour les 24h Picorchamps. Conçu à l'échelle 1/32^{ème}, ce système électronique autorise également les dépassements, les arrêts aux stands et rend la course encore plus réaliste.

Les 24 heures de Picorchamps

Les vendredi 7 et samedi 8 mars 2014 de 17h à 17h

Collège Saint-Pierre de Jette - boulevard de Smet de Nayer 229

Entrée : 5 euros pour les adultes avec une boisson offerte et pour les enfants avec accès au parc d'animation (accès libre durant les 24 heures). Gratuit pour les enfants en dessous de 8 ans.

www.picorchamps.be



- 24 heures • 8 équipes
- 60 m de piste
- 120 pilotes et mécaniciens
- 1.500 spectateurs
- Record à battre : 245 km

Bibliojette présente ...



BRUXELLES EN 10 LEÇONS

8 février 2014

Numéro 5 : Les Autrichiens à Bruxelles (1714 – 1794)

Parcourez le 18ème siècle en compagnie d'Eric Demarbaix, pour cette cinquième leçon sur l'histoire de Bruxelles. Vous découvrirez l'influence autrichienne sur notre capitale au cours des 5 chapitres suivants : L'apprentissage autrichien (Anneessens) ; Charles de Lorraine, ami du peuple bruxellois ; Marie-Thérèse d'Autriche, mère des Sciences et des Lettres ; Joseph II, despote éclairé ; Discordes familiales.

Renseignements et inscriptions : Eric Demarbaix – eric@pagesdhistoire.be

Bruxelles en 10 leçons : « Les Autrichiens à Bruxelles »

8 février 2014, à 11h

Prix : 12 EUR/séance

CYCLE DE CONFÉRENCES



21 février 2014

Les jetons de Bruxelles

Lors de cette conférence, vous découvrirez différents jetons relatifs à la vie bruxelloise ainsi que leur histoire : jetons de paiement, de compte, touristiques, etc. Ces jetons furent pendant de longs siècles les modestes témoins de la vie de tous les jours, aussi bien chez les nantis que chez les plus modestes. Une petite exposition de jetons sera présentée et ravivera peut-être chez certains un goût de madeleine de Proust.

Le 21 février 2014 à 19h

« Les jetons de Bruxelles »

Conférence de Régis Renard

Salle communale des Fêtes (1^{ère} étage)

ANIMATIONS ET ATELIER



Bien-être et écriture avec l'asbl Parler d'être

Basée à Jette, Parler d'être est une asbl qui mêle dans ses activités la littérature et le développement humain. Elle organise tout au long de l'année des animations bien-être et des ateliers d'écriture à la bibliothèque francophone de Jette. Voici les prochaines dates.

Animations bien-être : les vendredis à 19h

28 février 2014 : « Comment améliorer l'image de soi ? – Faites le bilan de vos talents et qualités »

21 mars 2014 : « Comment bien se présenter ? – Parlez de vous avec assurance »

Atelier d'écriture : les mardis et samedis de 10 à 13h

Mardi 25 février 2014

Samedis 1er et 22 mars 2014

Plus d'infos : www.parlerdetre.be ou 0478.53.62.59

Réservation indispensable : 02.426.05.05 – cfamery@jette.be ou au comptoir de la bibliothèque

Bibliojette : place Cardinal Mercier, 10 – 02.426.05.05 – www.bibliojette.be

Conférence de l'Antenne interuniversitaire de Jette



Jeudi 16 février 2014

« Le cas de Bruxelles : en matière d'histoire, les nationalistes mentent »

Roel JACOBS, juriste passionné d'histoire, écrivain (e.a. « Une histoire de Bruxelles »).

Le nationalisme est un produit qui date d'après la révolution française. Quand on l'utilise pour expliquer le passé qui lui est antérieur, on force la réalité pour la faire entrer dans des cadres de référence qui ne sont pas les siens. C'est particulièrement vrai pour Bruxelles : la ville a derrière elle une histoire fascinante qu'on ne peut pas com-

prendre quand on l'enferme dans des schémas nationalistes. Devenue une ville importante tardivement, Bruxelles a continué à gagner en importance au cours des 19ème et 20ème siècles. Elle est, par conséquent, l'objet de tentatives de récupération nationalistes en tout genre, les unes plus tordues que les autres.

Conférence à 14h30 (salle accessible dès 14h)

Salle communale des Fêtes, place Cardinal Mercier 10 (1er étage, au-dessus de la bibliothèque) Entrée : 5 euros

Plus de renseignements :

Sylvie Allentin – 02.423.13.53

14 février 2014

L'histoire du garçon qui voulait décrocher la lune Spectacle pluridisciplinaire de l'académie

Musiciens de toutes les classes, comédiens et danseuses préparent le spectacle pluridisciplinaire version 2014 que le hasard du calendrier a placé cette année le soir de la Saint-Valentin. Un conte poétique « Histoire du garçon qui voulait décrocher la lune » de l'écrivain belge Paul Willems a été choisi comme fil conducteur de ce projet ambitieux.

Les comédiens ont laissé libre cours à leur imaginaire pour créer une mise en scène originale. Les danseuses enchaînent chorégraphies jazz, contemporaines et plus classiques. Les musiciens ont puisé dans le répertoire classique, les musiques issues des traditions populaires, les musiques de

films,... et les ont arrangées pour les intégrer dans ce projet.

Tous les ingrédients sont réunis pour vous offrir un spectacle haut en couleurs et riche en découvertes : une histoire qui réveillera votre âme d'enfant, illustrée par des mélodies et des danses tantôt mélancoliques, tantôt virevoltantes, des costumes colorés et étonnants, des éclairages qui complètent la féerie du spectacle... sans oublier le talent et l'enthousiasme des professeurs et de leurs élèves.

Une invitation originale pour votre Valentin(e) ...

Les musiciens de toutes les classes, comédiens et danseuses monteront sur scène

Spectacle pluridisciplinaire

Vendredi 14 février 2014 à 20h

Auditorium Jacques Brel
Avenue Emile Gryzon 1 -
1070 Anderlecht

Plus d'infos :

**Académie communale de Jette
Musique - Danse - Art de dire
Rue du Saule, 1 - 1090 Jette
Tél. 02.426.35.56 (entre 15h et 21h)
secretariat@academie-jette.be
www.academie-jette.be**

AVEC LE SOUTIEN DE L'ÉCHEVIN DE
LA CULTURE PAUL LEROY



Mois de février gourmand

Passez un début d'année haut en couleurs grâce aux activités festives du Rayon Vert.

...

22 février 2014

Table d'hôtes « Caviar & Boulettes » et « Milypat »

Basée à Uccle, l'entreprise Caviar et Boulettes fait de la restauration authentique et artisanale, en privilégiant le circuit court. France Michel, la responsable, offre à ses clients un festival de parfums sous forme de boulettes (poulet, lardons, poisson, etc.) et de caviars de légumes (carottes, pois chiche, lentilles, etc.). Et pour terminer le repas en beauté, vous dégusterez les délicieux cup cakes de Milypat (alias Emily Coppens) dont elle seule a le secret.

Plus d'infos : www.caviar-et-boulettes.be – www.milypat.be

Table d'hôtes « Caviar & Boulettes » et « Milypat »

22 février à 19h

Entrée : 25 EUR (hors boissons)

...

7 février 2014

Concert Les Divas Du Gazon

Ces trois Bruxelloises chantent en polyphonie et a cappella, pour un moment hors du temps. Liévine Hubert, Liane Van De Putte et Mouna Yantour vous emportent d'une samba brésilienne à un air de la Renaissance espagnole, en passant par des accords tziganes déchirants, des harmonies klezmer, des mélodies italiennes enjouées ou d'inspiration jazzy, jusqu'à un tube de R'n'B revisité.

Concert Les Divas Du Gazon

7 février à 20h

Entrée : 8 EUR / 6 EUR (étudiants, chômeurs, pensionnés)



Le Rayon Vert – rue Van Huynegem 32

Renseignements et réservations : 02.420.21.26 – lerayonvert@skynet.be – www.lerayonvert.be

Lire la rue : recherche de bénévoles

Pendant le week-end du parcours d'artistes, les 25 et 26 avril, les bibliothèques francophone et néerlandophone de Jette organisent l'opération littéraire ludique Lire la rue.

Le but de cette opération, menée en partenariat avec la fondation Lire le Monde, est de sensibiliser au plaisir de la lecture en proposant à des volontaires de choisir des textes et de les lire à voix haute dans les rues.

Si vous souhaitez participer à l'événement en tant que

lecteur/rice (sélection de textes) et/ou liseur/euse (lecture à voix haute les 26 et 27 avril), manifestez-vous.

Séances d'information :

les samedis 18 janvier, 1^{er} février et 15 février à 10h

Marina De Ridder : 02.421.20.70

– mderidder@jette.be ou **Michel Sautois : 0485.14.71.23** – michel.sautois@base.be

BiblioJette - place Cradinal Mercier, 10



1^{er} mars 2014 Jam'in Jette Indoor



Jam'in Jette Indoor vous propose un savant mélange de musique du monde, d'ambiance conviviale, de découvertes surprenantes et de fête



© Denis Danze

Programme Jam'in Jette Indoor

1^{er} mars 2014
– de 19h à 01h

Lylac (Folk)
MuZiek de Singe
(Fusion World Music)

Pura Vida Dub
(Reggae-Dub)

Safar République
(African vibes)

The Summer Rebellion
(Folk-Rock)

Oghene Kologbo & World Squad
(Afrobeat)

Non, non, ce n'est pas une hallucination, mais une constatation, Jam'in Jette Indoor s'invite au Centre Armillaire, en plein mois de mars. L'année 2014 s'annonce déroutante et novatrice pour le Jam'in Jette Indoor, qui fête d'ailleurs sa huitième année d'existence !

A cette occasion, l'ASBL Kwa ! vous réserve pas mal de surprises pour vous amener en toute tranquillité vers les périodes estivales des festivals.

Pour ce mois de mars, l'ASBL Kwa ! vous a concocté un savant mélange de musique du monde, d'ambiance conviviale, de découvertes surprenantes et de fête.

Six groupes de musique métissés se succéderont fougueusement. Il sera possible de se restaurer et de consommer au bar équitable à des prix toujours aussi démocratiques.

Une organisation de l'ASBL Kwa ! avec le soutien du Centre Culturel de Jette et de la commune de Jette et de l'échevin de la Culture Paul Leroy

Plus d'info : jaminjette@gmail.com – 0474/73.46.77

Jam'in Jette Indoor
Samedi 1^{er} mars 2014,
de 19h00 à 01h00
au Centre Armillaire
bld de Smet de Naeyer, 145

Atelier de céramique et poterie Betty Moerenhoudt Stages pour adultes et ados durant l'année scolaire



La céramiste Betty Moerenhoudt organise des stages pour adultes et ados durant l'année scolaire. Elle y propose du travail du grès selon différentes techniques : tournage, colombins, plaques, modelage, sculpture, bas-relief, engobage sur terre crue et émaillage, ...

Quand ?

Les mercredi soirs de 20h à 22h (120 EUR - 10 séances)

ou les jeudi soirs de 20h à 22h (120 EUR - 10 séances)

ou les vendredi matins de 9h30 à 12h (150 EUR - 10 séances)

Les prix s'entendent terre (12 EUR) et cuissons non comprises.

Infos et inscriptions : 02 427 17 23 (acompte de 40% à l'inscription)

**Atelier de Betty Moerenhoudt – Rue Henri Werrie, 41 à Jette –
www.betty-moerenhoudt.be – betty-moerenhoudt@skynet.be**

Roots Rock Cardinal

4 concerts, du rockabilly au punkrock

Roots Rock Cardinal est le petit dernier de la grande famille musicale jettoise. Les grands noms de la musique ainsi que les talents montants vont s'emparer du podium de l'Excelsior. En février et en mars, quatre représentations sont au programme. Avec du rockabilly, du surf, du punk et du rock 'n' roll, tous les amateurs de musique trouvent assurément leur gout dans cette offre musicale.

The St-Gillbillies

Le samedi 22 février, le groupe bruxellois The St-Gillbillies nous livrera au café Excelsior un rockabilly swingant et une surfmusique entraînante, avec une touche de country & western. Impossible de rester immobile durant leur concert.

The 45'ers

A peine une semaine plus tard, le vendredi 28 février, c'est au tour des The 45'ers. Les membres de ce groupe britannique sont à peine sortis des bancs de l'école et ont l'air de braves écoliers, mais sur le podium, ils se transforment en rockers swingant nous amenant un rythm and blues communicatif.

Chelsea

Le samedi 8 mars, c'est au tour du groupe mythique Chelsea. Les amateurs de musique ne pensent bien entendu pas à l'équipe de football anglaise, mais bien au groupe punkrock qui vit le jour en 1976. Ils enflammèrent la scène punk qui atteignit son apogée à la fin des années '70. Leur premier single 'Right to Work' devint immédiatement leur plus grand hit, mais les années suivantes ils sortirent encore avec succès divers singles et albums. Ainsi, en 2005, l'album 'Live and Loud' sortit. Le groupe se construisit au fil des années une solide réputation live et fait encore des tournées avec une énergie effrénée. Début mars, vous pourrez être témoin d'une page d'histoire musicale.

L'avant programme de Chelsea est assuré par 'The Bombsite Kids', un groupe de rock 'n'roll liégeois.

Pour terminer, bloquez également votre agenda pour la soirée du 29 mars, car Cherry and The Bombs passent avec un hommage à Joan Jett & The Runways.

Plus d'infos : www.rootsrockcardinal.com



Début mars vous pourrez être témoin d'une page d'histoire musicale grâce à la représentation du groupe punkrock londonien Chelsea.

Roots Rock Cardinal

22 février 2014

**The St-Gillbillies
(Rockabilly)**

28 février 2014

The 45's (rythm and blues)

8 mars 2014

Chelsea (Original '77 Punk)

**+The Bombsite Kids
(rock 'n' roll)**

29 mars 2014

**Cherry & the Bombs
(Tribute to Joan Jett & the Runaways)**

**Excelsior -
Place Cardinal Mercier**

La Cinémathèque Royale de Belgique

Conservation du patrimoine cinématographique

Cinématek, la Cinémathèque royale de Belgique, dispose d'une grande collection de films précieux et de documentation. Un patrimoine énorme qui doit être digitalisé afin de conserver une copie des films analogiques pour le futur. Cette conservation constitue non seulement un travail absorbant, mais elle demande également beaucoup d'investissements financiers.



3.000 séances par an

Au 9 rue Baron Horta, à 1000 Bruxelles, au cœur du Palais des Beaux-Arts conçu par Victor Horta et au Studio 5 à FLAGEY, les projecteurs s'allument tous les jours pour montrer les films conservés par la Cinémathèque royale de Belgique. En 3.000 séances par an, l'histoire du cinéma s'y découvre au travers de rétrospectives, festivals, rencontres, avant-premières, séminaires, conférences...

La collection de Cinématek comprend 150.000 copies et négatifs de 71.000 titres, du 35 mm au Blu-ray. Au centre de documentation se consultent 5.000 revues internationales, 55.000 livres, 700.000 photos,

3.000.000 coupures de presse, affiches, catalogues de festivals, scénarios de tournage ou encore des fonds d'archive privés ou institutionnels. Le catalogue est également consultable online.

À la recherche de soutien financier

Des chiffres impressionnants, qui illustrent la richesse des archives de Cinématek. La fondation prévoit d'importants investissements, afin de numériser ce riche patrimoine et de garantir la préservation pour les futures générations. Pour cela, la cinémathèque est à la recherche de ressources supplémentaires.

Si vous voulez contribuer à la protection du patrimoine cinématogra-



phique, vous pouvez faire un don sur le compte IBAN BE80 00 42 5022 7677 - BIC/SWIFT GEBABEBB avec la mention « Don ». Tout don à partir de 40 EUR donne droit à une réduction d'impôt.

Cinématek

Rue Baron Horta, 9 - 1000 Bruxelles

Plus d'infos : www.cinematek.be

Festival Topor

Hommage à l'artiste surréaliste

Du 22 février au 02 mars se déroulera le Festival Topor à Jette. Cet événement représente un hommage à cet artiste surréaliste via le théâtre, une exposition, un film, un concert, une visite guidée...



Ce dessinateur, illustrateur, peintre et écrivain Français est né de parents Juif-Polonais mais est surtout un enfant du surréalisme et du dada. Les organisateurs, le régisseur de théâtre Dirk Mosselmans, PLOEF!, le centre culturel GC Essegem et le Musée René Magritte, offrent un bel aperçu de la richesse du travail varié et précieux de cet artiste.

Le festival montre la diversité tu travail de Topor par le théâtre, la musique, une exposition, un film, un concert, une visite guidée,....



Samedi 22 février

Soirée d'ouverture
20h : 'L'Hiver sous la table'

Pièce de théâtre R. Topor

Florence Michalon, une traductrice fauchée, et Dragomir, un immigré clandestin venu de l'Est et un sympathique cordonnier cohabitent sous le même toit: une table. Pièce multilingue jouée par des comédiens amateurs des 4 coins du monde, habitants du centre d'accueil de la croix rouge à Jette.

Vendredi 28 février

17h30 : 'Topor vs Magritte'

Rencontre entre les univers toporiens et magrittien. Une heure de visite sur un nuage surréaliste. Trois œuvres de Topor seront exposées au musée pour l'occasion.

Musée René Magritte – Rue Essegem 135

Entrée : 6 EUR / 3,5 EUR (Jettois)

20h : Film 'The Tenant'
(VO Ang, stt NL)

Film de Polanski adapté du livre de R. Topor: 'Le locataire chimérique'.

GC Essegem – Rue Léopold Ier 329

Gratuit

Samedi 1er mars

16h30: 'Topor vs Magritte'

Visite guidée FR

Musée René Magritte – Rue Essegem 135

Entrée : 6 EUR / 3,5 EUR (Jettois)

Dimanche 2 mars

14h: 'Topor vs Magritte'

Visité guidée NL/FR

Musée René Magritte – Rue Essegem 135

Entrée : 6 EUR / 3,5 EUR (Jettois)

16h : 'L'Hiver sous la table'

Pièce de théâtre R. Topor

PLOEF! – Rue Bonaventure 100

5 EUR

18h : Kunigi Fanga

Concert Kunigi Fanga
(world reggae)

PLOEF! – Rue Bonaventure 100

Du 22 février au 2 mars

Permanent

Expo Topor et la Ville

Exposition des oeuvres des enfants, issu de l'atelier créatif: Topor et la ville.

Gratuit

Info : GC Essegem – 02.427.80.39
– www.essegem.be



EXPOSITION DE 26
UNIQUES CHEFS-D'OEUVRE
INCONNUS DE

SURREALISTE BELGE

Musée René Magritte
135 Rue Essegem, 1090 Jette (Bruxelles)
22 FEVR. > 14 SEPT. 2014
Ouvert tous les jours de 10 à 18h, sauf les lundi et les mardi

Centre culturel de Jette



Cabaret humoristique Serge Larivière

Avec sa bouille rondouillarde, son air bonhomme au sourire patelin, son accent bruxellois inimitable, Serge Larivière, comédien, a pris place parmi les figures familières de notre cinéma. De celles qu'on est heureux de retrouver au fil des films, et pour qui on éprouve une sympathie presque instinctive.

Mardi 18 février 2014 à 20h

Centre Armillaire
10 EUR et 8 EUR

Apéro concert Duo Eurasia

Le Duo Eurasia nous propose de la musique classique occidentale et de la musique traditionnelle chinoise. Du folklore de l'Empire du Milieu à Prokofiev, en passant par les arrangements grand public de Mozart ou Chopin jusqu'aux pièces de bravoure de Wieniawski, la fusion d'auteurs de différentes cultures, présentée par le duo musical, séduit tous les publics à tous les instants.

Au programme : Mélodies chinoises. Serge Prokofiev. Concerto pour hautbois de Marcello. Prélude de Chopin. Concerto pour clarinette de Mozart. Etudes-Caprices de Henryk Wieniawski.

Samedi 8 février 2014 à 11h

Centre Armillaire
10 EUR et 8 EUR



Coming Out D'après des textes de Tom Lanoye

Ce spectacle réunit trois grands noms du monde artistique belge. Tom Lanoye est l'un des auteurs les plus connus actuellement en Flandre. Romancier, poète, écrivain, chroniqueur, scénariste, dramaturge, ce fils de boucher aime la provocation, la satire, la polémique... Ses ouvrages sont publiés en plus de dix langues et, depuis peu, en français !

Le comédien Christian Labeau joue sur les scènes bruxelloises depuis 1977. Ce ne sont pas moins de 160 rôles qu'il a interprétés aussi bien au Théâtre National qu'à la Samaritaine, lieu qu'il soutient depuis de nombreuses années. Ce professeur d'académie est un amoureux des mots et de la poésie.

Enfin, l'adaptateur et metteur en scène Alain Van Crugten est professeur de littérature comparée et de lettres slaves. Il est, entre autres, le traducteur officiel d'Hugo Claus et est lui-même auteur de romans et de pièces de théâtre.

Coming Out raconte la découverte de l'amour par un adolescent homosexuel, puis quelques années plus tard, la difficulté de l'annoncer à ses parents aimants, mais vieux-jeu. La finesse de l'écriture et le goût pour l'humour de l'auteur débouchent sur un spectacle délicat où alternent la drôlerie, la tendresse et des passages sentimentaux avec des scènes de comédie aux dialogues savoureux.

6 février 2014 à 20h30

Centre Armillaire
12 EUR et 10 EUR



Ciné-club

Blancanieves de Pablo Berger

Le film se déroule dans le Sud de l'Espagne, dans les années 20. Carmen est une belle jeune fille dont l'enfance a été hantée par une belle-mère acariâtre. Fuyant un passé dont elle n'a plus mémoire, Carmen va faire une rencontre insolite : une troupe ambulante de nains Toreros qui va l'adopter et lui donner le surnom de «Blancanieves». C'est le début d'une aventure qui va conduire Carmen/Blancanieves vers elle-même, vers son passé, et surtout vers un destin à nul autre semblable...

Mercredi 19 février 2014 à 11h

Centre Armillaire
3 EUR

Théâtre

Coiffure pour dames Comédie de Robert Harling par le Rideau Jettois

Dans le salon de coiffure de Brigitte se côtoient des clientes d'âges et de milieux divers. Le temps d'une mise en plis ou d'un brushing, elles échangent leurs points de vue sur tout et sur rien. De ces conversations où s'émaillent éclats de rire, confidences et coups de gueule, émerge la réalité du quotidien, avec ses événements heureux et ceux qui le sont moins. En ce lieu de sororité, à l'abri des oreilles masculines, une vraie solidarité se construit... Une pièce superbe, tendre et drôle, qui connaît un énorme succès depuis sa création en 1992 à Paris, tant auprès du public que de la critique.

7 et 8 février 2014 à 20h

9 février 2014 à 15h

Salle des Fêtes - 10 place Cardinal Mercier Jette
9 EUR / 8 EUR

Théâtre jeune public

Nox

Ce soir-là, tu n'as qu'une seule envie : aller au lit et dormir ! Tu t'es couché. Tu as éteint la lumière. Mais voilà qu'elle se rallume et toi, tu n'es pas dans ton lit comme tu pensais, mais debout, les pantoufles aux pieds. Tu replaces bien ta couette mais elle n'en fait qu'à sa tête. Le lustre se met à clignoter et plus moyen de l'arrêter. Tu crois que c'est un cauchemar, mais non, tu ne dors pas ! ...

Dimanche 23 février 2014 à 15h

Salle communale des Fêtes
10 place Cardinal Mercier
6 EUR

Conférences

Clés pour la musique

22 février 2014 : Le chant choral

Spécificité du genre ; répartition des voix ; de la tradition à la modernité, de l'Angleterre à la Russie.

Samedi 22 février 2014 à 14h30

Centre Armillaire

5 EUR

20 février 2014 : « In the mood »

Conférence illustrée d'enregistrements de Jazz présentée par Vicky Down (chef d'orchestre animateur) & Gaby Laurent (pianiste). Au programme ce mois : « In the mood » avec l'Orchestre Glen Miller et les Andrews Sisters, groupe d'artistes dont les années n'ont pas réussi à émousser la fraîcheur.

Jeudi 20 février 2014 de 14h15 à 17h15

Centre Armillaire

5 EUR

Centre Armillaire : 145 bd de Smet de Naeyer

Renseignements, préventes et réservations : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39

**Retrouvez le programme complet du mois de février sur le site internet du Centre culturel de Jette
www.ccjette.be et dans le journal « Demain ».**

AGENDA

Roots Rock Cardinal

4 concerts, du rockabilly au punkrock

Roots Rock Cardinal est le petit dernier de la grande famille musicale Jettoise. Les grands noms de la musique ainsi que les talents montants vont s'emparer du podium de l'Excelsior. En février et en mars, quatre représentations sont au programme. Avec du rockabilly, du surf, du punk et du rock 'n' roll, tous les amateurs de musique trouvent assurément leur gout dans cette offre musicale. Début mars vous pourrez être témoin d'une page d'histoire musicale grâce à la représentation du groupe punkrock londonien Chelsea.

→ Roots Rock Cardinal

- 22 Février : The St-Gillbillies (Rockabilly)
 - 28 Février : The 45's (rhythm and blues)
 - 8 Mars : Chelsea (Original '77 Punk)
+ The Bombsite Kids (rock 'n' roll)
 - 29 Mars 2014 : Cherry and The Bombs
(Tribute to Joan Jett & The Runaways)
- Excelsior - Place Cardinal Mercier



4 mars 2014 - Séance d'information Projet de Plan régional Nature en Région de Bruxelles-Capitale

Concilier le développement de la ville avec la nature, la rendre accessible à tous et placer l'humain au cœur de ce développement, constituent des enjeux fondamentaux pour les Bruxellois. C'est pourquoi, la Région bruxelloise se dote d'un « Plan régional Nature » afin d'orienter les politiques et de mobiliser les Bruxellois en faveur de la biodiversité, le développement et la protection de la nature.

→ Séance d'information pour les citoyens

Mardi 4 mars 2014 de 20h à 21h
Château du Karreveld, salle « La Grange »,
avenue Jean de la Hoese n°3 à 1080 Bruxelles
Plus d'info : Cellule Développement durable -
02.422.31.03 - cmeeus@jette.irisnet.be

Classique à l'Abbaye : 2 février 2014 : Quatuor Alfama

Après que la nouvelle année ait été célébrée joliment le 5 janvier par le Cellosextuor du Brussels Philharmonic, c'est au tour du Quatuor Alfama de monter sur scène le 2 février. Ces quatre musiciens interpréteront de magnifiques œuvres de Haydn, Webern et Beethoven. Haydn ouvrira le voie au romantisme de Webern et la jeunesse de Beethoven.

→ Classique à l'Abbaye

2 février 2014 : Quatuor Alfama
à 11h (avec garderie et apéritif)
Abbaye de Dieleghem - rue Tiebackx 14



1^{er} mars 2014 Jam'in Jette Indoor

Jam'in Jette Indoor s'invite au Centre Armillaire, en plein mois de mars. Six groupes de musique métissés se succéderont fougueusement, il sera possible de se restaurer et de consommer au bar équipé à des prix toujours aussi démocratiques.

- Lylac (Folk)
- MuZiek de Singe (Fusion World Music)
- Pura Vida Dub (Reggae-Dub)
- Safar République (African vibes)
- The Summer Rebellion (Folk-Rock)
- Oghene Kologbo & World Squad (Afrobeat)

→ Jam'in Jette Indoor
Samedi 1^{er} mars 2014, de 19h00 à 01h00
au Centre Culturel de Jette
bld de Smet de Naeyer, 145

13 février 2014 Assises sociales jettoises

Rassembler les habitants et tous les acteurs sociaux jettois autour de la table pour faire émerger les besoins sociaux prioritaires à Jette et dégager des pistes de solution, voilà le but des Assises sociales. Ces assises, une organisation de la commune, en collaboration étroite avec le CPAS (Centre public d'action sociale) de Jette, est une première dans la commune.

→ Assises sociales jettoises
Débat-Présentation - Ouvert à tous
Samedi 11 janvier 2014 à 11h
Salle communale des Fêtes
Place Cardinal Mercier, 10 (1^{er} étage)



FESTIVAL TOPOR
Du 22 février au 02 mars
PLOEFI, le Centre Culturel
GC Essegem et
le Musée René Margritte